

Ainsi que vous le supposez, Bénard n'a d'autres créanciers que nous ; mais on pourrait s'entendre avec eux et les désintéresser. Mes deux confrères et moi, nous sommes disposés à nous charger de cela. Certes, continua-t-il, aucun de nous ne serait disposé à sacrifier si peu que ce fût en faveur d'un fripon avéré ; mais il s'agit seulement d'un marchand malheureux, nous qui connaissons les difficultés et les embarras du commerce, nous pouvons, nous devons et nous voulons nous montrer envers lui patients et faciles.

Maître Legris avait dit : " Nous voulons ", sans consulter, il est vrai, la volonté de ses confrères ; mais quelles qu'eussent été d'abord les résolutions de ceux-ci à l'endroit de Bénard, il suffisait qu'un commerçant prudent, habile et " solide " comme l'était le linge de la cour, assumât sur lui la responsabilité d'une inspiration généreuse pour qu'ils fussent convaincus que la bonne action était aussi une bonne affaire. Donc, entraînés par la confiance que leur inspirait le principal créancier de Bénard, ils dirent comme lui ;

— Oui, si notre débiteur n'a été que malheureux, nous sommes prêts à lui donner toutes les facilités possibles.

L'officier de justice allait encore soulever quelques objections légales ; il en fut empêché par l'arrivée d'un portefaix courbé sous la pesanteur du bagage dont ses crochets étaient chargés. Un clerc de commissaire, qui le précédait, l'introduisit dans la boutique. Aussitôt qu'ils se furent envisagés, l'homme de M. le lieutenant criminel du Châtelet de Paris et l'employé subalterne de la police se reconnurent.

— Vous procédez, je le vois, à l'inventaire du magasin, dit ce dernier à l'autre, indiquant les marchandises entassées sur le comptoir. Vous aurez à y ajouter ceci,

Et il désigna le fardeau dont le portefaix s'empressait de se débarrasser.

On enleva l'enveloppe qui fermait le ballot, et maître Legris eut pour première satisfaction de voir qu'il se composait d'articles mentionnés sur sa liste, ce qui déga-

geait d'autant sa responsabilité, sans diminuer le mérite de sa bonne intention. Restait à savoir grâce à qui ceci faisait retour chez le mercier de la rue Jean-Tison. Seconde victoire pour le linge de la cour : c'était grâce à Bénard.

Le clerc du commissaire n'aurait pu dire par combien de recherches le mercier était parvenu à retrouver Pierre Bourdier et à reconquérir sur lui cette autre partie de ses marchandises ; ceci sera expliqué plus tard. Tout ce qu'il put apprendre aux intéressés, c'est qu'à la suite d'une scène de violence, en pleine rue, les agents de la force publique avaient conduit au prochain bureau de police Bénard et son voleur suivis de ce même portefaix chargé du précieux ballot. Bénard eut bientôt gain de cause devant le commissaire ; mais sa victoire devait lui coûter cher. A peine venait-il d'indiquer sa demeure pour qu'on y réintégrât les marchandises soustraites, que frappé traîtreusement par son conseiller devenu son ennemi, il s'affaissa et, tout ensanglanté, s'évanouit sur le coup.

Ainsi, tandis que le clerc du commissaire, d'après l'ordre de son chef, prenait avec le portefaix le chemin de la rue Jean-Tison, Bénard était transporté mourant à l'Hôtel-Dieu.

Hâtons-nous de dire qu'il guérit de sa blessure, jugée d'abord mortelle, mais qu'elle le retint cloué durant trois mois sur son lit d'hôpital.

Un jour, enfin, se sentant à peu près rétabli, il demanda sa sortie et l'obtint. Il voulait faire la surprise de son retour à sa jeune adoptée, qui n'avait pas manqué de venir le voir deux fois par semaine. Quand il fut à quelques pas de chez lui, il s'arrêta stupéfait : sa boutique était repeinte à neuf et son nom ne figurait plus sur la porte. Il y avait pour enseigne : A LA PETITE TOINETTE.

V.—*L'ami Durand.*

En ramenant, lors de sa sortie de l'Hôtel-Dieu, le mercier de la rue Jean-Tison de-